

# Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mercredi 23 mars 2015 (Centre social La Carnière)

Village

## Accueil des nouveaux conseillers de quartier

Trois places se sont libérées; plusieurs personnes sont inscrites en liste de réserve. Mesdames Audrey ANDRÉ VARLET, Florence FERNANDEZ, et Monsieur Michel DUBRUC ont souhaité rejoindre le conseil. Tous veulent contribuer à amener des nouvelles idées et à faire avancer les projets en cours. Monsieur DUBRUC accepte également de faire partie du bureau. Les conseillers de quartier souhaitent la bienvenue à ces trois personnes.



Sylvie PIRIOT  
co-présidente habitante



Liliane WEBLEN  
co-présidente élue



## L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

### ➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

• **Montée de Chambéry** : des riverains évoquent plusieurs difficultés liées au stationnement gênant aux n°1 et 1 bis, et le non respect du sens unique. Du stationnement sur trottoirs vers les n°51 bis, 70 et 72 est aussi constaté. Ces situations sont bien connues par la police municipale qui restera vigilante.

• **Rue des Garennes** : des conseillers évoquent l'encombrement de ce secteur aux abords du groupe scolaire Simone Signoret aux heures d'entrées/sorties de l'école.

• **Rue Jacques Reynaud** : plusieurs doléances sont évoquées : il est question à la fois de déjections canines aux pieds des arbres, de stationnement sur les trottoirs, de haie non entretenue aux abords de la maison de retraite, de la circulation dense qui génère de plus en plus de nuisances sonores, avec des vitesses excessives. Il est également demandé de tracer une ligne axiale dans la courbe de la voie au niveau de la place Jacques Reynaud.

• **Rues Marcel Proust et Grande Rue** : la police municipale est informée du non respect du sens unique.

• **Montée de Robelly** : un problème de vitesse est évoqué.

• **Boulevard François Reymond** : du stationnement gênant serait fréquent sur le trottoir du côté de la boîte à lettres.

• **Chemin de Saint-Martin** : les deux chicanes existantes sont indiquées par un seul panneau; il est demandé de vérifier la pertinence de les doubler.

### ➤ Groupe de travail nuisances aériennes : intervention de M<sup>me</sup> Sophie VERGNON, adjointe déléguée au développement durable et à l'environnement

Madame VERGNON propose qu'un référent soit désigné au sein de chaque conseil de quartier sur le dossier nuisances aériennes. Elle évoque la proposition de nouvelle charte de l'environnement sonore qui est en phase de finalisation et qui sera soumise à l'approbation de la prochaine Commission Consultative d'Environnement. Cette réunion devrait avoir lieu le 18 mai prochain.

Dans cette charte, un certain nombre de points sensibles sont évoqués comme les horaires, les trajectoires et les équipements de silencieux.

La mise en place de référents au sein des conseils de quartier permettrait de garder un lien entre la population et les autorités compétentes.

### ➤ Point d'information sur le projet de voie verte sur le chemin de Saint-Bonnet de Mure et sur l'expérimentation de la voie verte chemin de Saint Martin : intervention de M. Frédéric JEAN

Partant du constat que le chemin de Saint-Martin constitue un axe de transit important, essentiellement la semaine, entre le Fort/Manissieux/La Fouillouse/le Parc Technologique et l'A43, la Ville envisage sa fermeture aux véhicules, le dimanche et les jours fériés sur une période allant d'avril/mai à septembre/octobre, à titre expérimental, pour constituer un nouvel itinéraire dédié aux modes doux (cyclistes, piétons, rollers, joggers, etc.). Cet itinéraire permettrait notamment de relier les bandes cyclables de la rue Jules Verne et les voies du Fort à celles de la rue Danton et du futur itinéraire vélo Saint-Priest / Chassieu que La Métropole étudie actuellement. Des comptages ont fait ressortir que le trafic véhicule sur le chemin de Saint-Martin chute de 75% le dimanche. Cette proposition ne devrait pas être pénalisante pour les quelques automobilistes qui ont l'habitude d'emprunter cette petite route. Pour 2015, l'expérimentation s'organiserait avec une fermeture à l'aide de barrières manuelles qui seraient installées le matin et retirées le soir, de la signalisation sur place et une campagne d'information. Cette expérience existe

à Chassieu et surtout à Limonest dans la montée de Verdun. Le conseil de quartier émet un avis plutôt favorable à cette initiative de la municipalité.

### ➤ Groupe de travail animation : membres du groupe et perspectives

Le conseil de quartier travaille sur un projet de balade, un samedi après-midi fin juin, avec une animation en partenariat avec la san priode. Cette animation qui se terminerait par un concert de musique folklorique pourrait être intégrée dans le festival musical prévu par la Ville du 21 juin au 4 juillet.

### ➤ Groupe de travail questionnaire : échanges sur les contributions des conseillers

Le conseil de quartier veut aller encore plus à la rencontre des habitants qui ne peuvent pas se libérer pour participer à leurs travaux. L'objectif est de recueillir leur parole et leurs souhaits quant à la vie du quartier. Un questionnaire qui sera distribué un samedi matin sur la place de l'Ancienne Mairie, a été élaboré et est soumis à l'avis des conseillers de quartier qui sont invités à faire remonter leurs observations à la co-présidente habitante.

### ➤ Informations sur le Groupe de travail « commerces propres » conseil de quartier Plaine de SAYTHE / BEL AIR et CENTRE VILLE / GARE / GARIBALDI et retour sur la réunion avec la subdivision propreté du GRAND LYON du 10 mars.

Les conseillers de quartier de Plaine de Saythe/Bel Air et ceux de Centre-Ville/Gare/Garibaldi ont travaillé sur un projet de charte «commerces propres» dont les établissements de restauration rapide pourraient être les premiers signataires. Trois points sont abordés dans ce document : les collectivités et leurs obligations, l'implication des commerçants dans le nettoyage des abords de leurs établissements et la contribution des habitants au respect de leur cadre de vie. La charte sera expérimentée dans un premier temps sur le territoire de ces deux conseils et

son application pourrait s'étendre ensuite à tous les quartiers.

Monsieur le Maire s'était engagé lors des assemblées de quartier à tenir une réunion de travail avec la subdivision propreté du Grand Lyon Métropole, pour faire le point sur l'organisation du service, la programmation des actions de propreté, les moyens humains et techniques affectés à la Ville. Cette réunion s'est tenue le 10 mars en présence d'un représentant de chaque conseil de quartier.

Le conseil de quartier Village décide de mettre en place un groupe de travail «propreté», pour travailler globalement sur cette thématique.

Pour mémoire, les groupes de travail sont ouverts à tous les habitants qui souhaitent y participer.

### ➤ Retour sur la commission antennes relais du 22 janvier

La commission a repris son fonctionnement et a donné plusieurs avis défavorables aux demandes des opérateurs. Ils ont été invités à retravailler leur proposition en privilégiant la mutualisation des installations. La prochaine commission est prévue le 2 avril ; les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la Ville. Aucun dossier ne concernait directement le quartier.

### ➤ Informations mairie

• **Retour sur la rencontre des coprésidents de quartier :** Monsieur le Maire rencontre régulièrement les co présidents des conseils de quartier. La dernière réunion a eu lieu le 11 mars et a été l'occasion de dresser un bilan des assemblées de quartier 2014 et d'aborder les actions pour 2015. Deux formations seront proposées cette année aux conseillers de quartier : la Métropole de Lyon (son fonctionnement, son budget, ses compétences, etc.) et le Plan de Lutte contre les Discriminations porté par la Ville de Saint-Priest depuis plusieurs années.

• **Point sur le déploiement de la fibre optique :** SFR s'est engagé à déployer la fibre sur Saint-Priest et à couvrir l'ensemble du territoire d'ici 2017. SFR décide du rythme de déploiement de la fibre optique et des priorités géographiques au sein du territoire

communal. La Ville ne fait que valider les emplacements des armoires de rue que lui soumet l'opérateur. SFR a commencé par installer ces armoires de rue ou Points de Mutualisation (comprenant chacun 300 prises ou 1000 prises) là où se trouvaient des grands ensembles d'immeubles publics et privés. La Ville continue d'insister auprès de SFR pour que des zones pavillonnaires (Berliet, Revaision, Manissieux La Fouillouse) soient également traitées avant 2017. Pour l'instant la requête de la Ville est restée lettre morte. Monsieur le Maire a rencontré les dirigeants de Numéricâble qui a racheté SFR afin d'aborder à nouveau ce sujet.

## ? LES QUESTIONS DE VOS CONSEILLERS

Sont évoqués la «non fermeture» du parking du Belvédère, des dégradations de voirie vers la pharmacie Beauvallon et devant le n°80 de la Grande Rue, le stationnement gênant des véhicules qui assurent les livraisons de l'EHPAD du Château, l'absence de propreté de la rue du Dauphiné et la pose de ralentisseurs dans diverses rues. Une conseillère de quartier souhaite rencontrer l'adjointe à l'Education pour échanger avec elle au sujet de la réforme des rythmes scolaires.

### ➤ Expression des habitants

Il est demandé la pose d'un coussin lyonnais en bas de la Montée de Robelly. Est indiqué le manque de lisibilité du passage pour piétons à l'angle de la Grande Rue et de la rue Gambetta. Un habitant propose le relogement des activités du centre Gustave Coste, la démolition dudit bâtiment et la création de places de stationnement à la place. Il est aussi demandé si des réunions auront lieu dans le cadre de la deuxième phase de la révision du PLU-H. Plus de 200 personnes avaient participé à la première étape de la concertation.



## VILLE DE SAINT-PIREST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

## Le Conseil de quartier « Village » c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ANDRÉ VARLET A., BERTONI M., BOUR M., BRIDE V., **CHAUVET A.**,

CUSIN-MASSET P., **DESCAMPS P.**, DOGER C., DORBEJ J.-L., DUBRUC M., **FAURE M.-A.**,

FERNANDEZ F., FORESTIER A., GAILLARD E., GARA L., GRENIER M., **KHABLECH N.**,

**LAUGA V.**, LE GOAZIOU M.-F., MESBAHI N., **MILLET AM.**, MINEO C., **PARENTHOËN M.**,

**SIMON D.**, THEVENIOT M., VERGNOLLE M., VESCOVI A.-M.